

LE NOUVELLISTE DU MOIS

RECUEIL DE FAITS UNIVERSELS.

5669

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Un numéro » f. 20 c.
 Pour Lyon, l'an 2
 Pour les départements 3

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, l'Abonnement et les Annonces, on est prié de s'adresser *franco* au Rédacteur-Gérant, rue de la Préfecture, 6. Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée soit des fonds, soit d'un mandat sur la poste, est regardée comme non avenue.

On s'abonne à Lyon,
 AU BUREAU DU JOURNAL,
 rue de la Préfecture, 6.

JANVIER

PROFESSION DE FOI.

		OBSERVATIONS.
1	mardi.	LA CIRCONCISION
2	mercer.	s Fulgence, év.
3	jeudi.	ste Geneviève, v.
4	vendr.	s Tite, évêque.
5	samedi.	ste Emilienne, v.
6	DIM.	EPIPHANIE.
7	lundi.	s Théodore moine
8	mardi.	ste Gudule, rel.
9	mercer.	s Severin, év.
10	jeudi.	s Petron, évêq.
11	vendr.	s Palémon, abbé
12	samedi.	ste Césarie, vier.
13	DIM.	ste Véronique, v.
14	lundi.	s Hilaire, évêque
15	mardi.	s Maure, abbé.
16	mercer.	s Marcel, pape.
17	jeudi.	s Antoine, abbé.
18	vendr.	s Chaire de s. P.
19	samedi.	s Siméon, stylite
20	DIM.	s Fabien et s Sch.
21	lundi.	ste Agnès, vierg.
22	mardi.	s Vincent, diacr
23	mercer.	s Alphonse.
24	jeudi.	s Timothée, év.
25	vendr.	Convers. s Paul.
26	samedi.	s Polycarpe.
27	DIM.	SEPTUAGÉSIME.
28	lundi.	s Cyrille, doct.
29	mardi.	s François de S.
30	mercer.	ste Bathilde, r.
31	jeudi.	ste Marcelle, veu

OBSERVATIONS.

Les jours croissent de 21 minutes le matin et de 42 le soir.

PHASES DE LA LUNE.

Dern. Quart., le 5, à 8 h. 47 m. du m.
 Novv. Lune. le 13, à 11 h. 29 m. du m.
 Prem. Quart., le 21, à 9 h. 49 m. du m.
 Pleine Lune, le 28, à 1 h. 1 m. du m.

Janvier est le premier mois de l'année suivant l'usage actuel. Numa Pompilius ajouta janvier et février à l'année qui, sous Romulus, commençait par le mois de mars et consacra le premier à Janus, dieu de la paix. Autrefois, chez nous, l'année commençait à Pâques ou à Noël. Par un édit de 1564, Charles IX ordonna qu'on commencerait l'année par le premier janvier, et dès que l'ordonnance fut enregistrée, le roi et la grande chancellerie comptèrent 1565 au retour du premier janvier; mais cet usage ne devint général en France qu'au commencement de l'année 1567.

Notre profession de foi sera courte, et, nous le croyons en conscience, excellente.

Nous renonçons à toute discussion de théories sociales et politiques. Les plus savants en ces matières se trompent fort souvent, et d'ailleurs, pour faire l'éducation des hommes d'Etat et des économistes, nous ne manquons pas de confrères grands et petits, quotidiens, hebdomadaires et mensuels. Que Dieu leur prête vie, et leur vienne en aide quelquefois! Ils ont grand besoin de la réalisation de ce souhait charitable: car la science politique est devenue une véritable Babel, depuis que tout le monde veut apporter son grain de sable à l'édifice.

Nous ambitionnons une modeste place dans la presse périodique. Qu'on nous lise au coin du feu pendant l'hiver, sous les tilleuls durant l'été; que le père de famille puisse extraire de nos pages des leçons pour ses enfants; que la jeune fille s'attendrisse et verse une larme en parcourant nos feuilletons; que tout lecteur en un mot soit satisfait et égayé quelquefois, tous nos vœux seront exaucés.

Nous prenons pour domaine les vastes champs de l'histoire contemporaine, c'est-à-dire que nous retra-

blaient: à leur haute taille, à leurs visages arrondis par quelque peu de cet embonpoint rosé et gracieux qu'on donne aux chérubins, à leurs moustaches blondes et soyeuses, à leurs yeux bleus et doux, on les reconnaissait pour des enfants des Vosges et pour deux frères. Le troisième était de petite stature, mince, à la figure brunie et nerveuse; ses yeux étaient noirs et auraient semblé durs sans l'éclatante lumière qui jaillissait de leurs prunelles; tout l'ensemble de sa personne décelait l'énergie, les passions généreuses et le vrai courage. Il paraissait songeur, et, malgré le sourire que lui arrachaient par intervalle les joyusetés de ses deux camarades, il semblait préoccupé par de mélancoliques pensées, et suivre machinalement leurs pas dans les sentiers sauvages de la forêt.

Tout-à-coup les deux frères s'arrêtèrent et semblèrent se consulter en attendant que leur camarade les rejoignit. Ils étaient arrivés à un fourré très épais, sans aucune issue qu'un sentier

FEUILLETON.

LE GANT

Dans une belle forêt des Vosges, près de l'agreste canton de Gerardmer, et loin des routes fréquentées, trois jeunes hommes marchaient joyeusement en devisant entre eux. Quoiqu'ils fussent uniformément vêtus d'une redingote grise et de casquettes de voyage, la mâle élégance de leurs mouvements, l'exquise propreté de leurs costumes négligés, les faisaient aisément reconnaître pour de jeunes officiers en congé de semestre. Il était facile aussi de deviner aux paroles affectueuses et familières qu'ils échangeaient entre eux qu'une amitié franche, loyale, et telle qu'on ne la rencontre guère qu'au riant printemps de la vie, unissait étroitement ces trois jeunes hommes. Deux se ressem-

cerons les faits peu connus et le plus récemment publiés. Nous tâcherons de les choisir intéressants et instructifs. Nous nous méfierons des *Canards* et des *serpents de mer* de certains grands journaux, autant que des *anecdotes réclames*, de toutes les feuilles de papier, barbouillées pour la plus grande exploitation du public.

Nous..... Mais c'est assez. Qui nous lira, jugera.

PROPHÉTIE.

En 1848 je ne voudrais pas être prince.

En 1849 je ne voudrais pas être fossoyeur.

En 1850 je serai tout ce qu'on voudra.

Tel est le texte d'une prophétie trouvée, dit-on, au commencement de l'année 1848, dans les archives de la tour de Londres. Nous venons un peu tôt prêter à sa vérification le secours de la publicité; mais l'on conviendra que les deux premières parties ont dû coûter au prophète le plus grand travail d'invention: car le plus difficile était d'imaginer qu'en 1848 les princes auraient fort à faire pour tenir leurs couronnes en équilibre sur leurs têtes, et qu'en 1849, la mort, s'aidant du choléra-morbus, décimerait cruellement les peuples. Ces faits étant aujourd'hui constatés par l'expérience, on a d'autant plus raison de croire que la troisième partie de la prophétie se réalisera, qu'elle est la conséquence plus rigoureuse des deux autres parties. Elle correspond au proverbe bien connu: *après la pluie le beau temps*. Ainsi après les révolutions, la paix publique; après la discorde, l'union; après les jours de deuil, les consolations et les espérances. Ouvrez donc la bouche, ami lecteur; et gare aux allouettes rôties de 1850!

ÉTRENNES AUX LYONNAIS.

VIE ABRÉGÉE DE JEAN-JACQUES DE BOISSIEU.

Ce célèbre paysagiste fut une des plus belles gloires artistiques de la France. Il naquit à Lyon, en 1736,

étroit, couvert d'une herbe haute et épaisse et de petites fleurs qui ne croissent que dans les lieux abandonnés. Autour d'eux le silence et l'isolement le plus complet. Aucun des deux frères ne connaissait cet endroit d'un aspect si étranger.

— J'ai beau consulter mes souvenirs, disait Frédéric, le plus jeune des trois camarades, je n'ai nulle idée de ce lieu.

— Il faut qu'un malin génie se plaise à nous égarer, répondait Henri; jamais le chemin de la forêt, route que nous connaissons si bien, ne nous a conduit à ce fourré du diable.

— Eh bien! qu'y a-t-il? sommes-nous enfin arrivés, dit Albert de R..., qui, voyant les deux frères s'arrêter, avait doublé la vitesse de son pas.

— Hélas, répondit Frédéric d'un ton hypocritement piteux, nous avons bien peur, mon frère et moi, de vous avoir égaré. Nous ne savons où nous sommes, et ce qui est pire, c'est que voilà le soleil qui se couche.

de Jacques de Boissieu et d'Antoinette Vialis. Dès sa plus tendre enfance, il montra les plus heureuses dispositions pour le dessin. Sans aucune des premières notions de cet art si difficile, il essayait, à peine âgé de douze ans, de reproduire, et, chose inouïe! il reproduisait, dit-on, assez fidèlement au crayon les tableaux de maîtres qui composaient la galerie de son aïeul maternel, M. Vialis. On souriait à ces essais de l'enfant qu'on n'osait encourager, parce qu'on le destinait à une autre carrière. Plus tard on chercha même à étouffer les heureux germes de ce talent aussi remarquable qu'original. Boissieu triompha de ces contrariétés mesquines, et voulut devenir un grand artiste. Son premier maître se nommait Léonard, professeur qui serait aujourd'hui inconnu sans son élève. Plus tard un peintre d'histoire nommé Frontier étant venu s'établir à Lyon, le jeune Boissieu essaya sous sa direction la peinture à l'huile; il y fit des progrès tellement rapides qu'à l'âge de vingt ans il était déjà avantageusement connu à Paris et en Angleterre, et qu'un de ses dessins fût adjugé pour 1,000 francs à la vente de la magnifique collection de M. Bostrom de Vertrieux.

Boissieu ne put, à cause de sa santé délicate, continuer la peinture à l'huile; il s'adonna exclusivement au dessin à la mine de plomb et au lavis, ainsi qu'à la gravure à l'eau forte. Il était tout entier à ces graves études quand le duc de Larocheffoucault, protecteur éclairé des arts et artiste lui-même, passa à Lyon. Il vit Boissieu, fut enchanté de ses heureuses qualités, de son caractère, de sa modestie, et lui offrit de le conduire à ses frais en Italie. Notre jeune compatriote accepta avec empressement et reconnaissance. Ils partirent quelques années après; ils visitèrent ensemble Rome, Naples, Florence, Venise, toute l'Italie. Boissieu rapporta de ce voyage une foule de vues, qu'il publia, à son retour en France, en les dédiant à son protecteur devenu son ami.

— Aussi, pourquoi avoir abandonné la grande route, fit Albert visiblement contrarié. Au diable les chemins de traverse! nous n'arriverons d'aujourd'hui au château de votre père.

— Et la châtelaine plongera en vain ses beaux yeux dans la vallée pour apercevoir la première son chevalier fidèle, ajouta Frédéric qui ne pouvait, malgré l'embarras de leur situation, oublier le thème favori de ses plaisanteries à son ami. — Pour l'éclaircissement de cette histoire très véridique, les lecteurs sauront que la châtelaine était tout simplement une très jolie et spirituelle sœur de Frédéric et d'Henri, fiancée par amour à Albert de R..., et qui se nommait Amélie.

Une légère ride de mécontentement qui plissait le beau front d'Albert se dissipa à ce souvenir d'une femme aimée, et à l'espérance d'un bonheur prochain; sans rien répondre aux questions des deux frères, il grimpa avec la légèreté d'un écureuil sur un arbre très élevé, et de cet observatoire, il inspecta les lieux qu'il

A vingt-quatre ans le talent de Boissieu avait acquis toute sa maturité et tout son éclat. Il alla, à cette époque de sa vie, visiter Paris, et y fut accueilli avec la plus grande distinction par les célébrités artistiques de cette ville. Il devint l'ami de Carle Dujardin, de Greuse, de Soufflot. Il étudia le genre des grands maîtres flamands qu'il eut le bonheur d'imiter sans les copier. On raconte que pendant ce séjour dans la capitale, ayant trouvé au Palais Royal, chez un marchand d'estampes et d'objets d'art, un de ses premiers dessins dont il offrait un prix très modique, le marchand lui répondit avec humeur : « *On voit bien que vous n'êtes pas connaisseur ; on vous en donnera des Boissieu à ce prix-là !* »

La simplicité de ses goûts, son amour du calme et de la retraite rappelèrent bien vite Boissieu à Lyon, berceau chéri de son enfance, qui inspira si souvent ses crayons et son burin. Il s'y maria, à l'âge de trente-six ans avec mademoiselle Roche de Valour, et se retira bientôt après dans sa terre de Cruzole. Là il s'abandonna avec amour à ses travaux de prédilection, la gravure, le dessin au lavis et le paysage d'après nature. Il reproduisit les vues charmantes de la vallée de l'Azergues et de ses alentours, petites miniatures ravissantes où brille dans tout son éclat son inimitable talent. En vain plusieurs artistes fameux de France et d'Angleterre voulurent le tirer de sa retraite ; il se refusa à leurs sollicitations et resta dans sa vallée tranquille au milieu des bons habitants de la campagne. De nos jours les pauvres de ces contrées redisent encore son nom et célèbrent ses vertus.

Boissieu était bon par excellence. Grâce aux qualités précieuses de son âme, il eut beaucoup d'amis et point de rivaux. Il mourut le 1^{er} mars 1810, âgé de 74 ans. Sur le point de rendre le dernier soupir, il dit affectueusement à un de ses neveux, qui le gardait depuis le commencement de sa maladie : « *Mon ami, je te donne bien de la peine... Adieu ! je vais dormir.* »

n'avait vus qu'une fois encore, mais qui étaient restés gravés dans son souvenir ; il reconnut qu'ils étaient dans la direction de la vallée de Gerardmer, et que le sentier abandonné les y conduirait presque sans détour. Au loin, on apercevait illuminée par les derniers feux du soleil, la flèche de pierre du clocher du château où vivaient dans la retraite les parents des deux jeunes officiers, et la charmante Amélie.

— Hâtons-nous de continuer notre marche, dit Albert en descendant de son observatoire, ce petit sentier doit nous conduire dans la vallée avant la fin du jour.

Les trois jeunes gens, après ce court entretien, se remirent en marche ; toutefois, l'ordre habituel fut interverti, Albert marcha en tête de la petite caravane et l'impétueux Frédéric se résigna à cheminer le dernier, mais sans interrompre le cours de ses joyusetés. — Cependant, plus ils avançaient, plus l'aspect du sentier abandonné devenait sauvage et triste. De pâles fleurs ram-

Paroles admirables, qui peignent à merveille l'homme sensible, mais plus encoae le chrétien qui s'envole, plein d'espérance, à l'immortalité!

Eloquent Plaidoyer.

Un prévenu s'avance en disant : File au banc, toi, Letellier ; moi je reste là à côté de ce gendarme, s'il veut bien me le permettre ; il n'est pas beau, mais il a l'air très obligeant. Pardon, mon président, si je ne monte pas sur la sellette ; j'ai le désagrément de deux béquilles, que je n'hésite pas à dire que je préférerais infiniment une calèche à quatre chevaux, si j'avais le choix ; mais n'avant pas le choix...

M. le président : Bien, bien, restez là, puisque vous êtes infirme. Quels sont vos noms et prénoms ?

Le prévenu : François-Achille-Benoît, rentier et marchand d'allumettes chimiques, amateur, pour dire que je fais quelque chose ; 56 ans, né à Tarbes, sous le beau ciel de la Provence.

M. le président, au deuxième prévenu : Vos noms et prénoms ?

Deuxième prévenu : Pierre-Ponce Letellier.

M. le président : Votre âge ?

Le prévenu : 48 ans, l'âge de la maturité, du raisonnement et des passions fougueuses.

M. le président : Votre profession ?

Le prévenu : Ancien garde national, héritier en perspective de 80,000 livres de rente ; pour le moment martyr de mes opinions et ramasseur d'invalides comme moyen d'existence. Vous ne connaissez peut-être pas ce métier là (le fait est qu'il n'est pas sujet à patente) ? Voilà ce que c'est : Je vais le soir rôder aux environs de la barrière de l'Ecole, sur les boulevards extérieurs, et tous les invalides saouls que je ramasse, je les rapporte à l'Hôtel et on me donne 20 sous.

M. le président : Vous êtes prévenus, vous et Benoît, de bruit et dégâts dans un cabaret et d'outrages envers

paient aux pieds des buissons, la mousse dévorait les chênes sans culture, le lierre étendait son froid réseau de feuilles noires sur les pierres et les fragments de rochers ; de temps en temps, on entendait pleurer un ramier solitaire sur une épine blanche dépouillée de ses feuilles ; un vent mélancolique s'éleva et remplit le sentier de notes creuses et brisées ; le cœur d'Albert se serra, Henri devint rêveur et Frédéric sentit le sourire expirer sur ses lèvres.

— Il semble, murmura-t-il, que nous suivions le chemin qui mène au champ du repos. — Il n'avait pas achevé de parler qu'Albert s'arrêta étonné. Ils se trouvaient sans transition devant le porche en ruines d'une chapelle presque souterraine, abandonnée et rongée extérieurement par des lichens jaunes et violets et d'énormes jubarbes.

Surpris les jeunes gens se regardaient en silence : Nous ne connaissions point cette chapelle, dirent enfin les deux frères, et

des agents de l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions.

Le prévenu : D'outrages? Quel malheur! J'ai appelé les gendarmes : Pierrots. En v'là un outrage!

Premier prévenu : Laisse-moi répondre au Tribunal; j'ai l'habitude de la parole. Voilà la chose, telle qu'elle est à ma connaissance visuelle et auriculaire : Mon ami et moi nous nous trouvions pris d'une soif dévorante, par extraordinaire, nous entrâmes dans un bouchon, nous demandâmes trois litres pour nous deux... Ce n'est pas trop quand on a grand soif et qu'on ne boit pas d'eau... Pas par ivrognerie au moins, mais parce que dans mon enfance j'ai été mordu d'un chien enragé, et que depuis ce temps j'ai toujours conservé une horreur de l'eau. Nous nous mettons à lire un petit journal démoc. soc., qui paraît toutes les semaines.

Deuxième prévenu : Une feuille de dromadaire, quoi?

Premier prévenu : Si t'interromps ma plaidoirie, je renonce à la parole. (Il continue.) Comme nous étions très altérés, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire au tribunal, j'appelle le garçon en cognant sur la table avec une bouteille; je la casse... la bouteille, et le garçon ne m'entend pas; je recogne avec une autre bouteille... je la recasse. C'est du mauvais verre; la colère me prend, je flanque le morceau dans la glace, je la casse encore; une mauvaise glace, c'est mince, ça n'a pas de résistance, de la camelotte, quoi! Arrive la gendarmerie, qui est un corps que je respecte; je leur z'offre un verre de vin; ils refusent; ils auraient peut-être préféré du réglisse, mais nous n'en avons pas; ils se permettent de nous parler cavalièrement; moi, je leur réponds : « On voit bien que le ministère est changé. » Mon ami, dans sa juste indignation, s'écrie : « En v'là des pierrots! » et j'ajoute : « A bas les carlistes! Vive la République! » ce qui, suivant mon petit raisonnement, est d'un bon citoyen, dans un moment où la réaction veut rétablir l'impôt sur les boissons et l'exploitation de l'homme par l'homme.

si près de notre pays, nous n'en avons cependant pas ouï parler.

Il était tard, les grillons commençaient leurs chants; déjà le soleil d'automne, disparu, ne laissait après lui qu'une pâle lueur dorée sur les montagnes; dans les vallées, des vapeurs blanches et légères s'élevaient au-dessus des eaux; les lucioles étincelaient entre les herbes couvertes de perles de rosée, mais l'amour du merveilleux et de l'imprévu, qui séduit les natures les plus graves, agissait puissamment sur l'ardente imagination des trois jeunes officiers. Le plus impatient de tous, Albert de R..., ne combattit que faiblement le dessein qu'avait Frédéric et Henri de visiter la chapelle souterraine, malgré l'heure avancée et l'étrangeté du monument.

— Entrons, dit résolument Frédéric, qui avait déjà un pied sur le seuil. — Il se dirigea, dans l'obscurité, vers une petite lueur qui tremblait sur le sol humide, des lumières verdâtres et phos-

Voilà la vérité. Huissier, je vous demanderai un verre d'eau sucrée.

Malgré cette éloquente plaidoirie, le tribunal, faisant aux prévenus l'application des articles 224 et 225 du Code pénal, les condamne chacun en huit jours de prison et aux frais.

La Chasse aux Rats.

Paris a des voies souterraines dont le développement dans tous les sens n'apas moins de 150 lieues de longueur. Leur établissement a coûté depuis soixante ans à l'administration municipale plus de cinquante millions.

Or, ces égouts renferment une population destructive capable, à force d'accroissement, de miner les habitations des hommes et de les faire écrouler quelque jour. Cette population dangereuse se compose d'énormes rats gris et noirs, qui se sont multipliés à tel point qu'on a dû songer à leur faire une guerre destructive. Dans ce but les égoutiers de Paris se sont divisés en brigades, et ont fait dans la nuit du 14 décembre dernière une bataille générale, au moyen de laquelle les rats étaient poussés vers plusieurs points de ralliement où l'on avait disposé des pièges pour les retenir. Celui de ces pièges qui a le mieux réussi est un grand sac de cuir dans lequel on avait placé du suif de mouton dont les rats sont très friands. Son mécanisme ingénieux permettait l'entrée mais non la sortie de ces animaux.

La chasse a été bonne. On a pris plus de 250 mille rats. On se dispose à recommencer bientôt, et l'on compte avant le jour de l'an sur une capture d'au moins 600 mille rats. Quelles belles étrennes!...

Sur ces 250,000 rats les chasseurs n'ont trouvé que 5 à 600 rats noirs, dits d'Angleterre. Deux de ces animaux ont été mis à part comme objet de curiosité, par les égoutiers qui se proposaient d'en faire hommage à

phorescentes montaient le long des murs, y brillaient un instant et disparaissaient; on entendait le bruit monotone des gouttes d'eau tombant des voûtes sur les dalles glissantes, une chauve-souris effrayée effleura de ses ailes velues le front de Frédéric. Dans ce moment, la lune d'automne large et brillante se montra comme un flambeau au travers d'une ogive en ruines, et éclaira la chapelle abandonnée jusque dans ses moindres détails.

— Grand merci à Dieu de ce secours, s'écria Frédéric, car j'ai failli me briser le front contre je ne sais quoi de dur et de froid, du marbre, j'imagine.

Guidés par le rayon de lune, Henri et Albert, qui s'étaient égarés dans les recoins de la chapelle, accoururent vers l'endroit où s'exclamait d'étonnement le jeune aventurier. Ils se trouvèrent réunis aux pieds d'un immense tombeau décoré avec tout le luxe architectural du moyen-âge. A genoux sur l'entablement, et entouré par quatre anges aux longues ailes verdies par la mousse

la collection d'animaux du Jardin-des-Plantes. De l'extrémité de la queue au bout du museau, les deux rats noirs d'Angleterre ont 51 centimètres. Leurs yeux sont rouges comme ceux des souris blanches; leur poil est aussi noir et aussi luisant que la peluche d'un chapeau de soie. La férocité de ces animaux est telle, qu'un rat gris de Norvège, de la plus belle espèce, a été littéralement dévoré en dix minutes par les deux rats anglais dont nous venons de parler.

C'est dans la Seine, à l'île des Ravageurs que tous ces animaux ont été étouffés et dépouillés. Ce travail n'a pas été sans danger.

Cette intéressante battue n'est pas sans intérêt pour les chasseurs: ne les raillons pas trop du genre de leurs étreintes; car outre les 100 francs alloués pour mille rats, par la ville de Paris aux égoutiers, ceux-ci ont traité pour les peaux avec deux fabricants de gants de Grenoble, à raison de 10 centimes par peau. Si donc les chasseurs de rats font 600 mille victimes, ils toucheront une prime de 120 mille francs au jour de l'an. Tous les chasseurs réunis de loups et d'ours n'en auront pas autant, en toute la France, pendant un siècle.

Le Moulin du Diable.

Au commencement de décembre, un jeune homme de la commune de Mellé fut chargé par sa mère de porter du grain au moulin. Il s'empessa d'exécuter ses ordres. Il arrive au moulin, qu'il trouve inactif; sur l'invitation du meunier, le jeune homme verse son grain dans la trémie et surveille la mouture.

Quelques instants sont à peine écoulés, qu'un bruit inaccoutumé se fait entendre. « Comme ton moulin craque, s'écrie le jeune homme en s'adressant au meunier; qu'est-ce que cela veut dire? — C'est qu'il moud des pièces de cent sous, répond le meunier d'un ton plaisant et sans y attacher d'importance. » A ce

moment le bruit augmente et attire de plus en plus l'attention du jeune homme et du meunier.

des tombeaux était un formidable squelette humain revêtu de son armure de fer et tenant encore vaillamment sa bonne épée couverte de rouille. Le crâne du squelette dépassait les dimensions ordinaires; sous le front, large et luisant, s'ouvraient d'immenses orbites; sa double rangée de dents blanches et serrées était formidable; il portait avec un sentiment inouï d'audace sa puissante tête sur des épaules d'une largeur qui paraissait fabuleuse de nos jours; ses membres semblaient se soutenir d'eux-mêmes sur la pierre de son sépulcre, et n'attendaient que le signal de la trompette de l'ange pour sortir de leur immobilité.

Au pied de ce sarcophage, devant cette imposante ruine humaine, les trois jeunes hommes, brillants de force et d'espérances, rêvaient en silence.

— Il aime comme nous son pays, et il le sert, dit enfin le brave Henri, que Dieu lui donne bon repos!

— Il eut sans doute une belle et fidèle amie qui le pleura et

moment le bruit augmente et attire de plus en plus l'attention du jeune homme et du meunier.

Ce dernier ne rit plus, il croit que son moulin se brise. A ce moment ils voient tomber de l'argent avec la farine; une pièce tombe; une seconde suit, une troisième succède et ainsi de suite. Le meunier, cédant à la frayeur qui s'empare de lui, s'écrie: « Ah! pour le coup, le diable s'en mêle; je me sauve. » Il prend en effet la fuite en criant à qui veut l'entendre que son moulin est ensorcelé.

Pendant ce temps le père du jeune homme arrive à toutes jambes en criant: « Malheureux! malheureux! nous sommes perdus! » L'étonnement augmente, l'effroi du meunier est sans bornes; il ne veut point aider à arrêter le moulin, il semble même s'éloigner de ces gens qu'il croit avoir pactisé avec le diable. Ce n'est qu'avec peine que le bonhomme obtient l'aide de son fils, et que le moulin est arrêté.

Alors tout s'explique. Le bonhomme était le seul sorcier; il raconte qu'il avait caché le matin 200 fr. dans son grain, et qu'en pleine sécurité il s'était rendu au marché, bien persuadé que sa femme ni ses enfants ne trouveraient son trésor. Le jeune homme, dans sa précipitation, avait mis l'argent dans le sac avec le grain. Le bonhomme en a été quitte pour voir ses pièces changer de forme et subir une dépréciation.

Les Mendiants de Paris.

Tous les habitants de la ville de Paris applaudissent aux ordres que vient de donner M. le préfet de police pour réprimer la mendicité, et surtout celle qui s'exerce par des femmes parfaitement valides qui, pour exciter la charité publique, traînent après elles de malheureux enfants qu'elles louent pour ces odieuses spéculations. On peut juger du bénéfice que font ces femmes, puisque de l'aveu de l'une d'elles, ces enfants, qui ne leur appartiennent pas, leur sont livrés chacun à raison de deux francs par jour. C'est principalement

qui pria pour lui, ajouta Albert de R...

— Et il faut penser, dit à son tour Frédéric, qu'il fut un joyeux et franc camarade, qui ne s'ennuyait pas de vivre, et à qui la mort advint mal.

Sur la pierre sépulcrale, le temps et les lierres funèbres avaient effacé un nom voué désormais à l'oubli des siècles, les roses taillées dans le marbre s'épanouissaient encore, et dans leur sein dormaient des phalènes aux ailes en deuil.

— Ce qui reste pourtant de la vaillance, de la jeunesse et de l'amour! dit mélancoliquement Albert.

— Souvent pas même un fugitif souvenir sur la terre, ajouta Henri, mais là-haut un nom qui ne peut périr.

— Cette constante immobilité doit lui déplaire, reprit Frédéric. N'est-ce pas, pauvre chevalier, que tu t'ennuies, ajouta-t-il, en s'adressant au squelette.

Il n'avait pas achevé de parler, qu'il vit le crâne du chevalier

sur le pont des Arts et dans le faubourg Saint-Germain, que les mendiants venaient depuis quelque temps exercer leur industrie. Dernièrement les sergents de ville arrêtaient une fille Oudet. Cette misérable leur avait été signalée par une personne qui l'avait vu pincer, à plusieurs reprises, son enfant tout jeune, afin de le faire crier pour attendrir les passants.

Quelques jours après, les agents arrêtaient en récitative une femme Habran qui menait avec elle quatre jeunes enfants. Dans les champs-Elysées, une mendicante de la même espèce que celle-ci avait emmailoté une bûche et pleurait à chaudes larmes sur son enfant de bois qui, s'écriait-elle, se mourait de besoin.

Chaque jour on est accosté par des hommes de mauvaise mine qui suivent les passants avec persistance, se disant ouvriers sans ouvrage; ils s'adressent surtout aux femmes que leur ton menaçant effraie et qu'ils rançonnent ainsi plus facilement.

Un nommé Fromont exploitait depuis quelque temps le quartier des étudiants. Il entra dans les cafés et montrait son bras droit enveloppé de bandages, il racontait que devenu infirme par suite d'une blessure reçue au siège de Rome, il avait été envoyé dans ses foyers; qu'il était sans parents, sans ressources et incapable de travailler. « Je ne demande que du pain, disait-il, en s'efforçant de pleurer; il y a vingt-quatre heures que je n'ai mangé. » A peine avait-on satisfait son désir, qu'on le voyait dévorer avec une telle avidité que tout naturellement les assistants se sentaient émus, et que chacun aussitôt s'empressait de donner quelques pièces de monnaie. C'est ainsi que Fromont, à la fin de sa journée, comptait 30 à 40 francs de recette.

Cet homme s'est adressé aussi aux représentants du peuple, se faisant passer aux uns pour un ex-garde municipal, blessé en février et père d'une nombreuse

s'incliner vivement sur sa poitrine trois fois de suite. Ce ne pouvait être une erreur de son imagination; car au même instant Henri et Albert poussèrent un horrible cri de terreur, et restèrent comme paralysés par cette étrange salutation.

Le conteur renonce à peindre l'effroi des trois braves officiers. Frédéric, pâle et rendu muet par la frayeur, s'élança le premier hors de la chapelle, brisant, renversant tout sur son passage, sautant par-dessus clôtures et buissons; il ne s'arrêta pour respirer que lorsqu'il eût parcouru tout le petit sentier qui conduisait effectivement à l'entrée de la vallée de Gerardmer. En se retournant, il se trouva face à face avec Albert et Henri, qui l'avaient suivi de près; tous trois avaient les yeux effarés, les cheveux hérissés et la poitrine oppressée; leurs vêtements étaient déchirés par les épines; aucun d'eux ne pouvait proférer une parole. A une faible distance, on voyait s'élever la fumée bleuâtre des cheminées du village, briller de petites lampes au travers

de la famille; aux autres, pour un licencié de la garde républicaine.

La plupart de ces mendiants habitent dans le quartier Saint-Jacques. L'enclos Saint-Jean-de-Latran surtout sert de refuge à un grand nombre. Là existent de véritables entrepreneurs de mendicité, arrivant à Paris pour la saison d'hiver, suivis de vingt et jusqu'à trente enfants, presque tous du département du Cantal, et qui, comme cela est d'usage dans les familles pauvres du pays, sont livrés moyennant une minime somme d'argent payée aux parents.

A Paris, l'existence des pauvres petites victimes est des plus malheureuses: ils couchent pêle-mêle, sur de la paille seulement, même par les froids les plus rigoureux, et souvent, lorsqu'à la fin de leur journée ils ne rapportent pas une somme suffisante, leur maître les prive de la soupe, seule nourriture qu'il leur donne.

Il y a quelques jours, M. de la M...., passant rue de Grenelle, est abordé par un homme qui lui fait le tableau le plus touchant de sa triste position, et auquel il donne une pièce de monnaie; mais voulant venir plus largement en aide à ce malheureux, s'il lui a dit vrai, M. de la M.... le suit jusque sur le quai Malaquais, le voit entrer dans une maison d'assez bonne apparence; puis, après s'être assuré près du concierge que c'est là le domicile du mendiant, il monte chez lui et le trouve dans un appartement confortablement meublé, la table mise, bien garnie, et servie en argenterie.

M. de la M... exprime toute son indignation, menaçant d'aller dénoncer ces faits à l'autorité; mais l'audacieux mendiant, avec un imperturbable sang-froid, répondit: « Vous ne pouvez rien, monsieur, il faut me faire prendre en flagrant délit. »

Piété Filiale.

— Il s'est prnduit aujourd'hui à l'audience de la 6^e chambre un incident d'une nature tout-à-fait romanes-

des fenêtres, et, sur la colline, la petite tour élançée du château paternel.

— Le premier qui rompit le silence fut Albert de R..... Nous ne pouvons, dit-il aux deux autres, nous présenter au château dans ce pitoyable état, nous alarmerions trop vos parents.

Henri indiqua une ferme voisine, et les trois amis s'y rendirent pour réparer, autant qu'il serait possible, le désordre de leurs vêtements, et laisser à leurs figures bouleversées le temps de reprendre leur expression ordinaire.

— Quelle singulière et inexplicable aventure! s'exclama enfin Frédéric; croyez-vous bien, mes amis, que cette horrible tête m'ait vraiment répondu.

— En doutes-tu, s'écrièrent les deux officiers.

— En ce cas, dit Frédéric, j'ai de quoi défrayer toutes les veillées dans notre vieux château avec le récit de notre aventure, et confondre tous les esprits forts qui ne croient pas aux

que, et justifiant complètement la vieille maxime, qu'une noble action reçoit toujours sa récompense.

L'huissier appelle l'affaire du nommé Palgois. Un vieillard tout décrépité se lève péniblement, et répond être âgé de 71 ans, puis retombe sur son banc.

M. le président : Vous êtes malade, prévenu ?

— Hélas ! oui, monsieur, il a un côté paralysé, répond une voix douce et fraîche, et l'on voit s'avancer devant le tribunal une jeune personne mise très-simplement, mais avec beaucoup de goût et de propreté.

M. le président : Qui êtes-vous, mademoiselle ?

— Monsieur, c'est mon père, je viens vous le demander,

— Il a été arrêté pour mendicité. — Oui, monsieur ; je ne comprends pas cela, en vérité : rendez-le-moi, je vous en prie.

— Mais a-t-il des moyens d'existence ? — Il a mon travail, monsieur.

— Quel âge avez-vous ? — Vingt ans.

— Vous devez gagner bien peu ? — Pardon, monsieur, je travaille vite et longtemps, et à la fin, cela finit par monter ; demandez plutôt à maman.

On aperçoit alors derrière cette charmante fille une pauvre vieille femme ; qui répond par un signe affirmatif à l'appel fait à son témoignage.

M. le président : Réellement, nous avons besoin de voir par moment des exemples semblables pour contrebalancer les tristes faits que nous sommes appelés à punir tous les jours. Le tribunal se fait un plaisir de vous rendre votre père, et vous félicite par ma voix de votre noble conduite.

La jeune fille rougit jusqu'aux oreilles, fait une révérence, et demande à l'huissier quand son père lui sera rendu.

Au moment où elle va quitter l'audience, M. Marie, substitut, la rappelle.

— Quels sont les prénoms de votre père ? lui dit-il.

— Jean-Claude.

revenants.

— Ajoutez aussi, reprit Henri, et à égayer nos camarades de notre terreur.

— J'aurais bien voulu les y voir, répartit Albert : une procession de pénitents blancs qui défilait à l'aube du jour, sur une route, fit bien pâlir Turenne.

Remis de leur panique, les trois jeunes gens se préparaient enfin à sortir, lorsqu'Albert, qui donnait un dernier coup-d'œil à sa toilette, s'aperçut qu'il lui manquait un gant. Or, ce gant, véritable petit chef-d'œuvre de délicatesse, avait été brodé et donné par Amélie au jeune officier ; Albert y attachait un prix incalculable, s'en séparer lui semblait impossible. Sa résolution fut bientôt prise.

— Je l'aurai laissé tomber par mégarde dans la chapelle, dit-il, je cours le chercher.

— Quoi ! tu oserais retourner vers ce squelette affreux, s'écria

— Où est-il né ? — A Beaune (Côte-d'Or).

— Votre père a-t-il encore des parents dans cette commune ? — Oui, monsieur.

— Quelle est leur position ? — Ce sont de gros fermiers, à ce que dit mon père.

M. Marie, s'adressant au tribunal. — La conduite de Mlle Palgois, conduite que M. le président vient d'apprécier comme elle le mérite, me rend bien douce la nouvelle que je suis chargé de transmettre à cette pauvre famille. Voici une lettre écrite à M. le préfet de police, par le maire de Beaune, et annonçant qu'une personne fort riche vient de mourir, en laissant sa fortune à l'homme qui vient de comparaître devant vous sous la prévention de mendicité. (A Mlle Palgois) : Voici la lettre, mademoiselle.

M. le président : Vous le voyez, mademoiselle, le ciel récompense en vous tous ceux qui vous sont chers, et l'amour filial dont vous nous avez donné une preuve si touchante.

Le Vol à l'Infusion.

— Le sieur H..., propriétaire, demeurant rue de Grenelle, revenait hier, vers huit heures du soir, de Pantin, où il avait été voir un de ses amis. En passant sur le boulevard Rochechouart, alors très-désert, il se trouva indisposé et pris de vomissements qui le contraignirent à s'arrêter et à s'appuyer contre un arbre. Il ne tarda pas à être abordé par une femme qui lui offrit ses services : « Je demeure à quelques pas d'ici, dit-elle ; venez chez moi, je vais vous faire du thé. »

M. H..., sans aucune défiance, accepte cette invitation. Chez cette femme était un individu qu'elle présentait comme son mari, et auquel elle raconta, en arrivant, comment elle avait trouvé M. H..., qui fut aussitôt, de leur part, l'objet des attentions les plus empressées ; on lui fit, en effet, une tasse de thé, et on le plaça, presque malgré lui, sur le lit, où il s'as-

Frédéric ; tu oserais y retourner seul, car tu n'espères pas, sans doute, que nous y allions avec toi ?

Ta résolution ne peut qu'augmenter notre estime et flatter l'amour-propre de notre sœur, ajouta Henri ; mais, crois-moi, je sais Amélie trop raisonnable pour imposer à ton amour une action si hardie ; elle excusera facilement la perte de ce que tu appelles ton talisman.

Mais les deux frères eurent beau s'épuiser en raisonnements de toutes espèces, l'amoureux officier s'obstina, soutint qu'il ne retournerait vers sa belle fiancée qu'avec le gage d'amour qu'elle lui avait donné, et reprit seul le sentier de la chapelle abandonnée.

La nuit, d'abord claire et sereine, s'était obscurcie ; la lune et les étoiles, voilées par un réseau de nuages diaphanes, ne laissaient tomber sur la terre qu'une sorte de clarté funèbre, la grande chevéche criait dans les vieux murs. Muni d'une petite

soupir. On crut qu'il dormait; il entendit prononcer quelques paroles qui lui persuadèrent qu'il était tombé dans les mains de malfaiteurs; il feignit alors un profond sommeil, se réservant d'agir selon l'occasion.

Bientôt, l'homme s'approcha de lui, le fouilla et lui prit quarante-cinq francs qu'il avait placés dans un nœud de son mouchoir. Quelques instants après, M. H... se leva, annonçant qu'il se sentait mieux, remercia ses hôtes, et on le laissa se retirer paisiblement, en l'accompagnant avec une lumière dont la clarté lui permit de lire sur la porte de la maison qu'il quittait l'enseigne du logeur qui l'habitait; puis, assez effrayé de ce qui venait de lui arriver, il s'éloigna rapidement.

Sur la route, il rencontra une patrouille de gendarmes, auxquels il raconta ce qui s'était passé; on le conduisit chez M. Uncyman, commissaire de police de Montmartre, qui, sur les indications du plaignant, se transporta rue du village-Orsel, chez le logeur indiqué, où il trouva les individus qui venaient de dépouiller M. H..., et les fit conduire à la préfecture de police.

Un Mort Ingrat.

— Il vient de se passer non loin de Mayenne un fait sur lequel les tribunaux seront appelés à statuer prochainement. Un garde national était mort à la suite d'une indigestion causée par l'ivresse. Douze hommes et un sergent avaient accompagné le corps du défunt jusqu'à sa dernière demeure. Déjà le cercueil, dépouillé du trophée militaire qui le dominait, était descendu dans la fosse et douze détonations avaient mêlé leur bruit lugubre à la prière du prêtre, quand au dernier coup de feu, tiré par le sergent, un sourd gémissement parti de la tombe glaça les assistants d'épouvante. Retirer la bière du trou fatal, en faire sauter le couvercle, fut l'affaire d'un instant. Et alors on vit se dresser, enveloppé d'un linceuil sanglant, le garde national enterré. Il avait la cuisse gauche traversée par une balle

lanterne dont l'humidité ternissait la vitre, notre courageux officier s'avancit dans le sentier aussi vite que le permettaient les ronces et les pierres du chemin; il arriva ainsi très résolument jusqu'à la porte de la chapelle. Là, un léger battement de son cœur l'avertit que sa bonne contenance recevrait bon gré mal gré une légère atteinte; mais l'image de la douce dame de ses pensées vint, comme au valeureux chevalier de la Manche, lui rendre tout son courage, et il marcha fièrement jusqu'aux pieds du tombeau. — Le gant précieux reposait sur la pierre du sarcophage, mollement étendu sur la poussière, mêlant ses délicates fleurs de soie aux mousses jaunâtres. Albert tendit la main pour le saisir, il l'avait atteint quand le crâne du chevalier tomba en entier sur l'entablement avec un bruit sinistre

Lorsque l'homme a pris la ferme résolution de ne s'en point laisser imposer par les apparences, il est rare que la vérité ne lui apparaisse dans toute son étendue. Ainsi, Albert résolu de cher-

cher obstinément la cause du mouvement extraordinaire de la tête du chevalier, s'accouda bravement sur l'entablement, y posa sa lanterne et regarda dans le crâne. Il y vit une souris, qui, ayant trouvé là un domicile commode, y avait arrangé un nid doux et chaud pour ses petits pauvres qui avaient été troublés dans leurs ébats et leur quiétude par la présence inopinée des trois amis; leurs sauts désespérés ébranlèrent d'abord, et puis abbatirent le crâne desséché, leur berceau.

Quant à Albert, il reprit sa lanterne en souriant, baisa son joli petit gant, le serra soigneusement dans son sein, et regagna la ferme où l'attendaient avec anxiété ses deux amis. L'histoire, racontée et privée de son merveilleux, perdit la moitié de son charme. Mais, dites-moi, je vous prie, lecteurs de bonne foi et point fanfarons, lequel d'entre vous aurait eu le courage de retourner seul chercher son gant?

Mme Alexine GIRARD.

L'Essieu mal graissé.

D'une voiture de roulage
L'essieu criait, et ses cris incessants
Agaçaient les nerfs des passants;
Et tous les chiens du voisinage
Répondaient par des cris encor plus agaçants.
Vous savez tous que c'est l'usage
Des animaux jappants et même des parlants.
Un charron dont la route effleurait la bontique,
Et qu'ennuyait cette musique,
Prit un pot de vieux oing, éveilla le roulier,
Graissa l'essieu qui faisait ce tapage;
Et l'essieu, cessant de crier,
Poursuivit en paix son voyage.
Que de criards devant moi sont passés,
Qu'un peu de graisse aurait fait taire!
Mais le pays n'en produit point assez.
Et la paix y serait trop chère.

VIENNET.

L'Empereur Soulouque et la Cour Haïtienne.

Soulouque ou Faustin 1^{er}, empereur d'Haïti, est un beau nègre, de quarante-cinq à cinquante ans, tendant à l'obésité, chauve, ayant peu de barbe. Il a été domestique jusqu'à seize ans, puis soldat, puis lieutenant et capitaine dans la garde de l'ex-président Boyer. Il a été fait général par le président Guerrière. Sa physionomie est pleine de douceur; il sourit agréablement, même en ordonnant quelque meurtre. Le luxe est sa passion, surtout le luxe de la toilette. Plusieurs fois par jour il change de costume ou d'uniforme. Ses épaulettes et ses aiguillettes sont d'une dimension fabuleuse. Elles sont fabriquées à Paris pour son usage particulier. Cavalier parfait, il recherche les beaux chevaux américains, sur lesquels il aime à parader.

Il va sans dire qu'il s'est arrangé de manière à ne savoir ni lire ni écrire. Il tient sans cesse à l'état de

suspicion ceux qui sont doués de ces talents. A ce sujet, il répète souvent qu'il ne veut rien avoir à faire avec cette maudite plume qui rend les blancs si puissants, et moyen de laquelle ils trompent les pauvres noirs. N'est-il pas malheureux, dit-il avec affectation, de voir un honnête homme lié et assujéti une fois qu'il a mis même sa croix sur un chiffon de papier qui parle comme il veut?

L'empire de Soulouque semble se consolider. De toutes les parties de l'empire arrivent des adhésions au nouveau gouvernement.

L'heureux Faustin I^{er} s'occupe activement de la formation de l'aristocratie de son empire, et distribue avec une largesse toute impériale, à son entourage, des titres de duc, de comte, de marquis.

Tous les parents de Soulouque, à quelque degré qu'ils soient, sont princes. Les généraux de divisions, ducs; ceux de brigade, comtes. La cour impériale est complète; rien n'y manque, depuis le grand chambellan et conseiller intime jusqu'à l'écuyer tranchant et directeur des cuisines impériales.

Chaque ville a son seigneur, au nom de laquelle il accole le sien; cette ville lui paie un majorat selon son importance. C'est ainsi qu'il y a un prince de Gouaïves, un duc de Léogane, un marquis de Miragoâne, un comte de St-Marc, etc.

Soulouque ne pense pas qu'à lui seul; ce n'est pas assez, en effet, que l'empereur ait une garde impériale, un grand chambellan, un grand veneur, un capitaine des meutes impériales et un porte-queue; il faut aussi à l'impératrice ses pages et ses dames d'honneur. Soulouque recrute dans la jeunesse de Port-au-Prince les pages de l'impératrice; les dames d'honneur, prises dans les familles noires les plus marquantes, doivent, d'après l'étiquette, ne se présenter devant l'impératrice que coiffées en cheveux; le madras n'est pas de tenue dans le palais. Ce règlement ouvrira sans doute un immense débouché à une industrie qui depuis longtemps périclité à Paris, celle des perruques et des queues de cheveux. La fortune est au coiffeur qui se présenterait à la cour de Soulouque avec une provision suffisante de ces articles.

L'impératrice est une jeune négresse de vingt ans que Soulouque a épousée depuis peu, et qui est actuellement enceinte. L'empereur a eu, d'une première femme, une fille qui est la *grande demoiselle*.

L'homme le plus influent auprès de Soulouque a nom Papulot. Il est sorcier de son état, et seul légalement autorisé à faire des wangsas. Lui et la grande prêtresse Vaudou sont les âmes des conseils secrets de l'ex-président. Ce sont les piliers de cette effroyable barbarie qui croupit dans un des plus beaux pays du monde, au milieu de la civilisation environnante.

Croirait-on que la fameuse secte de Vaudou, espèce de franc-maçonnerie africaine, aux initiations mystiques et cruelles, a reparu au milieu d'Haïti, que depuis un an les sacrifices humains ont recommencé, et qu'un enfant a été le dernier holocauste offert à la plus atroce superstition. Ces faits ont été constatés par M. Raybaud, le consul général de France. Déjà MM. Pichon et Levasseur, ses prédécesseurs, avaient signalé ce retour rapide aux mœurs barbares de l'Afrique.

L'état-major de l'armée est très nombreux. C'est un corps de cancre qui absorbent les finances de l'État. Leur savoir ne fait pas honte à Soulouque, et leur avidité pour les gourdins (quarts de piastre) dépasse tout ce que le gouvernement provisoire a offert de plus scandaleux. On voit des colonels qui ne dédaignent pas de suspendre l'âlène et le tire-pied à côté du sabre, des généraux qui sont fabricants de friture en grand uniforme; Poyopo, le commandant du génie, est un vieux nègre de la Martinique, savetier de son métier, à qui un jeune homme de couleur, nommé Richard, apprenait à épeler et à additionner.

Le soldat est indiscipliné, et forme plutôt une horde qu'une armée. Il est presque toujours en haillons, il n'a pas de caserne et se loge où il peut. On le munit pour un an d'un uniforme, qui ne dure pas un mois à cause de la qualité de l'étoffe. Il possède un hamac, qu'il accroche devant sa guérite ou n'importe où. Il reçoit pour sa paye un gourdin par mois, et, sans faire de calembourg, plus souvent sur ses épaules que dans sa poche. Quant aux rations, il n'en est pas question. Ces étranges troupiers ont épuisé les traits les plus bizarres du genre burlesque. Chaque voyageur a dit l'impression désopilante que lui causait leur vue ridicule. Il ne leur manque plus que le crayon de Callot ou de Cham pour les illustrer.

La garde particulière de Soulouque forme un corps de massacreurs émérites. On les appelle les *grosses bottes*, quoique littéralement ils aillent nu-pieds. Ils sont commandés par trois frères d'une impitoyable cruauté.

Belle Action d'un Ouvrier.

Une scène touchante vient de se passer dans le cimetière de Belleville. On venait de mettre en terre un ouvrier tonnelier nommé Perrot, récemment décédé, lorsque l'un des assistants, en habit d'ouvrier, s'avança sur le bord de la modeste fosse et dit en sanglotant : « Mes amis, l'homme que vous venez de recouvrir de terre n'a parlé à personne, durant sa vie, d'une bonne action qu'il a faite, eh bien! moi, je viens vous la dire. Le pauvre Perrot, qui va reposer ici désormais, était, comme vous le savez, un ouvrier

vivant au jour le jour, comme nous tous. Un soir, en revenant du travail, il rencontra un de ses amis qui suivait tristement le même chemin que lui. Il aborde cet ami, le questionne sur sa tristesse et apprend de lui que le lendemain ses meubles seront vendus sur la place publique faute d'une somme assez grosse. — Viens chez moi, lui dit-il, j'ai là 400 fr. qui attendent leur emploi et qui ne peuvent en avoir un meilleur, prends-les, et que personne n'en sache rien, pas même ta femme ni tes enfants. L'ami accepta et fut assez heureux pour acquitter plus tard sa dette par petits à-comptes. Perrot n'en dit rien à qui que ce fût. Cet ami, mes chers camarades, c'est moi, c'est celui qui veut révéler ce secret sur cette tombe encore entr'ouverte, et qui vous demande de raconter cette belle action partout pour honorer la mémoire et la vie de Perrot. » Nous laissons à deviner l'impression que produisit un tel récit sur les assistants, et nous sommes heureux de le reproduire.



BONS MOTS, NAIVETÉS.

* * Un de nos amis qui arrive de Berlin a pu y causer une heure avec l'illustre savant, M. de Humboldt. « Monsieur, lui a dit le puits de science; tâchez que votre patrie se porte bien. Quand la France est enrhumée du cerveau, toute l'Europe éternue. »

* * La vérité sort quelquefois des plus humbles bouches. On parlait l'autre jour, devant une bonne femme de campagne, des rigueurs auxquelles on a été soumis deux fois par l'état de siège, sous la république. Voici ce qu'elle répondit : « Que voulez-vous, mon bon monsieur ! quand le berger n'est pas là, pour que le troupeau marche, il faut que les chiens mordent deux fois plus fort. » N'est-ce pas une image singulièrement énergique de l'état de notre société, où l'absence d'un principe d'autorité respecté par tous oblige de donner un développement immense à la force matérielle ? Il faut que la crainte redouble là où n'existe plus le respect.

(Corsaire.)

VARIÉTÉS.

LA PROVIDENCE DES FAMILLES.

Sous ce titre de bon augure, une société vient de se former à Lons-le-Saunier, dans le but de réunir et d'agglomérer les intérêts divisés de toutes les familles des départements français. Elle a évidemment pris pour base le principe axiomatique : *L'union fait la force*. Elle présente de si grandes garanties morales et pécuniaires, que nous la croyons appelée à un long avenir.

La société reçoit dans son sein tous les jeunes gens, depuis le jour de leur naissance jusqu'au jour du tirage au sort. Moyennant une contribution annuelle ou fixe, suivant la volonté des parents, elle donne à ses membres la facilité de se procurer des remplaçants au service militaire, en les dispensant de recourir à l'emprunt ou de s'imposer des charges écrasantes pour des familles nombreuses ou pauvres. Bien plus, elle leur abandonne toute la part excédant le prix du remplacement, de sorte que l'assuré qui a eu recours à elle, se fait un bénéfice notable sur le malheur du sort. C'est ainsi qu'en 1848, première année de son existence, cette société, bien qu'opérant dans un petit nombre de départements, a distribué à chacun des jeunes conscrits appelés sous les drapeaux, une somme de 2,337 fr. 50 cent. qui a servi non seulement à faire leur exemption, mais encore à les récompenser de leur prévoyance.

La Providence des Familles ne fait pas de remplacements militaires; elle abandonne aux pères le soin de traiter avec les agents de cette spécialité. Elle conserve pour elle le plus beau rôle, celui de protéger les intérêts sacrés de la famille, laissant à d'autres le soin de finir une affaire dont elle a aplani par avance tous les embarras, toutes les difficultés.

Et ne croyez pas, pères de famille, que votre argent soit exposé à tomber en de mauvaises mains. La société ne reçoit pas de fonds, elle ne peut les dissiper. Vous les confiez, ou au notaire de la société, ou à celui de votre canton. Si cette précaution ne vous semble pas suffisante, vous les gardez chez vous, dans votre caisse, jusqu'à ce que l'heure fatale soit près de sonner. Si votre enfant meurt, votre argent vous est rendu avec intérêts; s'il est exempté, on vous en rend la moitié; s'il est classé dans les cadres de réserve, on lui conserve sa part jusqu'au jour où il est définitivement libéré. Il serait difficile d'exiger plus de garanties, et bien désirable que toutes les compagnies d'assurances mutuelles fussent aussi moralement et solidement fondées.

Ainsi, épargner à un fils chéri une profession qui n'est point de son goût, le sauver des hasards des batailles, rassurer une mère sur le sort de ses enfants, conserver à un père un soutien dans ses travaux, réaliser, outre cela, un capital pour l'avenir, changer en un mot un jour de deuil en un jour de joie, tel est le but de la *Providence des familles*, il est noble et digne des pauvres.

(Voir aux annonces.)

Le Rédacteur-Gérant, GUYET.

ANNONCES DU NOUVELLISTE.Prix : cinq centimes par Ligne
et par jour.

Librairie Girard et Josserand, Place Bellecour, n. 21.

HISTOIRE DE LYON

Et des anciennes Provinces du LYONNAIS, du BEAUJOLAIS et du FOREZ, par Eug. FABVIER. — Deux vol. grand-8°. — Edition enrichie : 1° D'un Plan de Lyon ancien ; — 2° D'un Plan de Lyon moderne, avec tous les Embellissements projetés de la Ville. Ces deux Plans portent les dimensions de 60 cent. de largeur sur 46 de hauteur. — 3° De quatre Vues de Lyon à diverses époques de l'histoire. Elles sont du même format que l'Ouvrage. **Prix : QUINZE Francs, broché.**

Nous donnerons pour PRIME à ceux qui achèteront l'Ouvrage :

LE TABLEAU DE LYON,

ALBUM DE SEIZE GRAVURES, dont le prix (séparément) est de 5 fr.

AVIS. — Les souscripteurs qui n'auraient pas continué leur souscription pourront compléter l'ouvrage à partir de la quinzième livraison à la fin. Nous les engageons à le faire dans un court délai, plus tard ils ne seraient plus admis.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

MUSÉE LYONNAIS. Vues des principaux Monuments de Lyon, avec un Texte explicatif. Une feuille in-plano. Format Jésus.

PANTHÉON LYONNAIS. Galerie des Hommes les plus célèbres, dont Lyon fut la patrie. Une feuille in-plano f. Jésus. Les 2 Tableaux font pendants. Le prix de chacun est, en noir, 1 fr. 50 c. ; en couleur, 3 francs.

LA PROVIDENCE DES FAMILLES

ASSOCIATIONS MUTUELLES

Contre les Chances du Tirage au Sort.

S'ADRESSER, POUR S'ASSURER, A

M. GUYET, Directeur-Inspecteur, — Rue de la Préfecture, 6, à Lyon.

AVIS. — LA PROVIDENCE DES FAMILLES demande un Directeur pour chaque canton des départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire et de la Drôme. — S'ADRESSER franco par écrit à M. LAVENNE, Directeur-Général, à COLIGNY (Ain), ou verbalement à M. GUYET, rue de la Préfecture, n. 6, à Lyon. — Appointements : 850 fr.

TARIF DES MISES.

AGE de L'ASSURÉ.	SOMMES A PAYER.	
	Mises ANNUELLES	Mises UNIQUES.
1 an.	12 f.	172 f.
2	14	185
3	16	198
4	18	216
5	20	231
6	22	244
7	24	259
8	27	276
9	30	294
10	34	309
11	38	326
12	44	344
13	52	354
14	62	388
15	75	409
16	93	431
17	121	456
18	165	477
19	255	499
20	526	526
L'année du tirage		550

BRONZES D'ALLEMAGNE.Dépôt à Lyon, rue de la Préfecture, 6,
chez M. GUYET.

LINGERIE DE LACOSTE, Place de la Préfecture, 3 au premier. — Spécialité de Chemises, Faux-Cols et Lingerie confectionnée pour Dames.

MÉDECINE ET PHARMACIE.

Rhumes, Toux, Catarrhes, Gripes ET IRRITATIONS DE POITRINE.

Il règne plusieurs préjugés sur les rhumes, qui, tous, peuvent avoir des conséquences fâcheuses. Le premier, c'est qu'UN RHUME N'EST JAMAIS DANGEREUX; cette erreur coûte tous les jours la vie à plusieurs personnes. L'on ne meurt effectivement pas d'un rhume; mais quand on le néglige, il jette dans des maladies de poitrine qui tuent. *Les rhumes emportent plus de gens que la peste*, répondit un très habile médecin qui avait beaucoup vu, à un de ses amis qui lui disait: *Je me porte bien, je n'ai qu'un rhume*. Un second préjugé, c'est que les RHUMES NE VEULENT POINT DE REMÈDES, et que PLUS ON EN FAIT, PLUS ILS DURENT. Cela peut être vrai, vu la mauvaise façon dont on les traite; mais c'est un principe faux en soi, les rhumes ont leurs remèdes tout comme les autres maux, et se guérissent avec plus ou moins de facilité, suivant qu'ils sont mieux ou moins bien conduits. Les rhumes affaiblissent considérablement la poitrine, et la santé en est tôt ou tard altérée. Les personnes souvent enrhumées ne sont jamais robustes, et tombent souvent dans la langueur. Les rhumes n'ont point de durée fixe; s'ils durent trop longtemps, ils nuisent: 1° parce que la toux violente dérange toute la machine, et surtout qu'elle porte le sang à la tête; 2° en privant du sommeil,

qui est presque toujours diminué par un rhume; 3° en ôtant l'appétit, et en troublant la digestion, ce qui affaiblit nécessairement; 4° en affaiblissant le poumon même, par les secousses continues qu'il reçoit; de façon que peu à peu les humeurs s'y jetant comme sur la partie la plus faible, il reste une toux continue; il est toujours surchargé d'humours qui, s'y épaississant, gênent la respiration, oppressent et donnent une fièvre lente; le corps ne se nourrit pas, le malade tombe dans la faiblesse, le dépérissement, l'insomnie, l'angoisse et meurt. Il y a un très grand nombre de remèdes vantés pour les rhumes, consistant en tisanes de pommes, de réglisse, de dattes, de jujubes, de bourrache, de lierre terrestre, de véronique, d'hysope, etc. Je ne veux rien leur ôter de leur prix. Ils peuvent tous avoir été utiles, et ceux qui en ont vu réussir un dans un cas, le croient le plus excellent de tous; c'est une erreur. Ce n'est point sur un seul cas qu'on doit décider; c'est à ceux qui en voient journellement un grand nombre, et qui observent attentivement l'effet des différents remèdes, à juger de ceux qui conviennent le plus généralement; après mainte expérience; voici les propriétés de ceux auxquels nous nous sommes arrêté.

SIROP PECTORAL,

Préparé par PH. QUET, Pharmacien, rue de la Préfecture, 5, LYON.

Ce SIROP PECTORAL calme promptement la toux, facilite l'expectoration et la respiration, apaise l'irritation et les douleurs d'estomac, rétablit la transpiration, supprime et répare les for-

ces. D'un goût très agréable et d'un usage facile, il convient également aux personnes délicates et aux enfants.

PÂTE PECTORALE,

Préparée par le même Pharmacien.

Cette Pâte, d'un goût très agréable, est employée avec succès contre les rhumes, toux opiniâtres, oppressions, catarrhes, affections nerveuses, faiblesses d'estomac, etc. La commodité qu'elle a d'être portée sur soi, l'a fait préférer à tous les autres pectoraux.

Les personnes affectées de gastrite aiguë ou chronique, trouveront aussi, dans cette Pâte, un soulagement à leurs souffrances; car elle possède, au plus haut degré, la vertu adoucissante. Aussi, on ne saurait trop en conseiller l'usage habituel aux personnes

obligées de parler ou chanter en public, et à celles qui sont sujettes aux *enrouements et extinctions de voix*.

Le Sirop peut se prendre pur ou avec de l'eau ou du lait; il est très convenable pour édulcorer les tisanes employées dans les inflammations de poitrine ou d'estomac.

La Pâte se prend par morceaux que l'on laisse fondre dans la bouche chaque fois que l'on éprouve le besoin de tousser ou d'expectorer.



DÉPURATIF DU SANG.

Pharmacie de PH. QUET, rue de la Préfecture, n° 5, à LYON.

Maison de confiance pour la bonne préparation des Remèdes employés pour la guérison des Maladies secrètes: Dartres, Gôles, Syphilis, etc., etc.

Dépôt des Capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.
SUSPENSOIR ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.